

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 5 juin 2023, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Claudia Desbiens, Claudia Tremblay, Martine Chrétien et Annie Desbiens ainsi que Monsieur Jean-Denis Martel.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale était présente.

OUVERTURE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2023-82

ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1 Administration

- 1.1 Présences
- 1.2 Ouverture
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal du 1^{er} mai 2023
- 1.5 Correspondances
- 1.6 Rapport des représentants du conseil
- 1.7 Rapport général de la mairesse
- 1.8 Rapport de la directrice générale
- 1.9 Délai de grâce – conseiller # 4 Monsieur Rémi Brassard
- 1.10 Résolution du conseil mandatant l'étude Cain Lamarre S.E.N.C.R.CL. pour exercer la clause résolutoire portant sur la vente du lot 5 399 173, cadastre du Québec
- 1.11 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Transporteur en vrac - Comté Lac-Saint-Jean Inc.

2 Finances

- 2.1 Factures et liste des comptes pour approbation

3 Sécurité publique

- 3.1 Avis de motion – Projet règlement 2023-05 concernant le brûlage
- 3.2 Dépôt de projet – Règlement 2023-05 concernant le brûlage

4 Hygiène du milieu

- 4.1 Recommandation de paiement # 8 – Paul Pedneault inc.

5 Loisirs et culture

- 5.1 Demande de prêt de salle – Ann-Frédérique Ferland
- 5.2 Demande d'aide financière – Mouvement action chômage
- 5.3 Demande d'aide financière – Tournoi de golf – Classique Waskahegen
- 5.4 Demande d'appui – Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 5.5 Demande d'aide financière – Fondation de la Cité Étudiante
- 5.6 Demande de don – Traversé internationale du Lac-Saint-Jean
- 5.7 Demande d'aide financière – Corps des cadets 752 Desbiens Métabetchouan
- 5.8 Invitation – Soirée d'ouverture – Festival des camionneurs de La Doré

6 Varia

- 6.1 Retour sur résolution 2023-80 Demande d'ajout de bollard – Rue du Collège
- 6.2 Acceptation soumission Signalisation Inter-ligne
- 6.3 Addenda – Prolongation de fin des travaux – Projet d'interception et d'assainissement des eaux usées
- 6.4 Mention de Félicitations – Maison de jeunes

7 Période de questions

8 Levée de l'assemblée

2023-83

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MAI

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux du 1^{er} mai 2023 avec une correction des dates des procès-verbaux dans la section de l'ordre du jour.

2023-84

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 1^{er} juin 2023.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

La mairesse fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont il est le représentant.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un rapport des divers travaux qui ont été effectués par les employés au cours du mois se terminant.

2023-85

DÉLAI DE GRÂCE – CONSEILLER #4 MONSIEUR RÉMI BRASSARD

ATTENDU QUE conformément à la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités régit la durée possible de l'absence d'un conseiller à un maximum de 90 jours et qu'à l'expiration de ce délai le mandat d'un membre du conseil prend fin;

ATTENDU QUE la présente loi permet au conseil d'accorder un délai de grâce de 30 jours si l'absence du membre du conseil est due à un motif sérieux;

ATTENDU QUE Monsieur Rémi Brassard a obtenu un contrat de travail à l'extérieur de la région pour une période s'échelonnant du début mai à la fin juin-début juillet 2023;

ATTENDU QUE Monsieur Rémi Brassard s'est absenté pour les séances de mai ainsi que de juin et qu'il sera probablement absent à la séance ordinaire de juillet;

ATTENDU QU'advenant le cas où Monsieur Brassard ne pourrait se présenter à la séance de juillet entraînant la fin de son mandat;

ATTENDU QUE le conseil estime que son absence est justifiée par un motif sérieux;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil accorde un délai de grâce de 30 jours au 90 jours à Monsieur Rémi Brassard.

2023-86

RÉSOLUTION DU CONSEIL MANDATANT L'ÉTUDE CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. POUR EXERCER LA CLAUSE RÉSOLUTOIRE PORTANT SUR LA VENTE DU LOT 5 399 173, CADASTRE DU QUÉBEC;

ATTENDU QUE le 8 octobre 2021, devant le notaire Me Frédéric Larouche, la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean a vendu à JEM Mécanique inc. l'immeuble portant le numéro de lot 5 399 173, cadastre du Québec, l'acte de vente ayant été publié au registre foncier sous le numéro 26 725 265 ;

ATTENDU QU'en vertu des clauses intitulées « conditions spéciales – construction et clause résolutoire » contenues audit contrat de vente, JEM Mécanique inc. s'engageait expressément à ériger sur le lot un bâtiment principal servant de garage mécanique, dans un délai de dix-huit (18) mois à compter de la signature de l'acte de vente, et qu'à défaut, la vente serait résolue de plein droit ;

ATTENDU QUE la Municipalité entend donner plein effet auxdites clauses et obtenir la rétrocession dudit lot, le tout aux entiers frais de JEM Mécaniques inc. ;

ATTENDU QUE l'état actuel dudit immeuble fait en sorte que des frais d'enlèvement de biens et de remise en état sont à prévoir, afin que la Municipalité puisse reprendre la propriété et la possession dudit immeuble libre de tout bien et tel qu'il était au moment de la vente du 8 octobre 2021 ; et ATTENDU QUE la Municipalité n'entend pas supporter ces frais ;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la Municipalité de mandater ses procureurs à cette fin ;

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel qu'il est résolu ce qui suit :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité mandate Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. pour introduire toute procédure utile et nécessaire :

- afin d'exercer le recours en résolution de la vente contenue à l'acte de vente, reçue le 8 octobre 2021 devant le notaire Me Frédéric Larouche et publié au registre foncier sous le numéro 26 725 265, portant sur l'immeuble désigné comme le lot 5 399 173, cadastre du Québec, le tout aux entiers frais de JEM Mécanique inc. ;
- afin d'obtenir contre JEM Mécanique inc. une condamnation à payer les frais visant l'enlèvement de biens et la remise en état dudit immeuble, tel qu'il était au moment de la vente du 8 octobre 2021 et, afin de payer tels frais, que la Municipalité soit autorisée à conserver, en totalité ou en partie, la somme devant être remboursée à JEM Mécanique inc.
- en vertu des clauses intitulées « conditions spéciales – construction et clause résolutoire » ;

2023-87

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE – TRANSPORTEURS EN VRAC – COMTÉ LAC-SAINT-JEAN INC

ATTENDU QUE la municipalité s'est entretenue avec les Transporteurs en Vrac -Comté Lac-Saint-Jean inc afin de prendre entente avec eux;

ATTENDU QUE leur mission première est de faire travailler les transporteurs dans leur municipalité;

ATTENDU QUE le protocole comporte de nombreux avantages pour les deux parties;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la mairesse, Madame Claire Desbiens et la directrice générale, Madame Catherine Asselin, a signé le protocole d'entente.

2023-88

FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 1^{er} mai 2023.

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Authen-Tic	Mensualité services	1 198.66 \$	13809-226A4
Bell Canada	Fax	193.72 \$	13809-44129
Bell Canada Public Acces	Téléphone public	57.49 \$	19609
Beneva Groupe Financier	Mensualité Juin	1 603.48 \$	19647
Beneva Groupe Financier	Mensualité Mai	1 603.48 \$	19618
Beaulieu Totale sécurité	Central d'alarme (avril)	36.68 \$	13111-24528
Cain Lamarre	Avocats (Suivi dossier)	351.69 \$	13809-2200D
Cain Lamarre	Avocats (Échange de courriels)	160.68 \$	13809-23CL7
Cain Lamarre	Avocats (Courriels - examen d'un projet)	160.68 \$	12212-274RY
Cain Lamarre	Avocats (Dossier litige)	2 782.49 \$	12212-27QXQ
Boudreault Vincent	Jonathan (activités sportives)	70.00 \$	19610
Eurofins	Test eau potable	459.90 \$	19632
Eurofins	Test eau potable	348.95 \$	19612
Hydro-Québec	Électricité 30, rue Martel	408.82 \$	15908-47632
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	636.85 \$	13111-32668
Hydro-Québec	Électricité poste d'eau 299 002 65 096-	839.57 \$	12212-15518
Hydro-Québec	Électricité 11, rue du Collège Âge d'Or	745.16 \$	13111-23817
Hydro-Québec	33, rue Lamy (Parc de la Chute)	120.29 \$	13111-51277
Hydro-Québec	10, rue du Collège (Salle communautaire)	1 709.04 \$	13111-86387
Hydro-Québec	13, rue du Collège (Bureau municipal)	529.17 \$	13111-81841
Hydro-Québec	Ch du lac- L'Abbé (Postes d'eau)	144.57 \$	13111-29914
Hydro-Québec	118, rue Principale (Caserne et garage)	188.31 \$	13111-12963
Hydro-Québec	Électricité 57 Principale (Eau potable sur le pont)	106.82 \$	13111-45463
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103139 Noir et blanc (0.077 \$/copie)	93.39 \$	19640
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103138 Couleur (0.0088\$)	26.52 \$	19640
MRC Domaine du Roy	Quote-part évaluation	1 891.98 \$	19627
MRC Domaine du Roy	Quote-part transport adaptée	189.14 \$	19627
MRC Domaine du Roy	Quote-part gestion mat. Résiduelle	6 722.38 \$	19627
Nutrinor Énergie	Huile à chauffage Caserne	4 590.38 \$	19620
Revenu Canada	Cotisation Avril 2023	949.18 \$	12216-35343
Revenu Québec	Cotisation Avril 2023	2 933.69 \$	12216-29349
Yves Émond	Contrat ent. Ménager mai	475.00 \$	19626
Total		32 328.16 \$	

Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Distribution DRB LTEE	Machine à pression	517.38 \$	19630
Duchesne René	Déneigement de la borne-fontaine	40.00 \$	19619
Équipement industriel Eit	Pistolet graisseur sans fil	303.62 \$	19613
Entreprise Éric Fleury	Location de pelle pont rivière la Carpe	114.98 \$	19623
Entreprises Daniel Poitras	Rétrocaveuse	126.47 \$	19638
Ferme Alcasyl	Réparer chemin Lac Pelle Hitachi	149.47 \$	19622
Hydraulique Fernand Potvin	Fabriquer tuyau hydraulique	40.93 \$	19635
Lajoie Auto	Transport du tracteur	402.41 \$	19636
Lavoie transport	Transport Tracteur	287.44 \$	19629
Produits Lépine	Produits d'entretien	412.74 \$	19639
Pulsar Télécom	Services internet	114.94 \$	19644
Quincaillerie	Tuyau	27.57 \$	19624
Quincaillerie	Quincaillerie	56.38 \$	19617
R.s.s. Gagné	Niveleuse	1 349.52 \$	1349.52
Total		3 943.85 \$	

Factures à approuver – Projet collecteur sanitaire

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
MSH	Collecteur sanitaire	3 000.85 \$	19641
Total		3 000.85 \$	

Factures à approuver – Projet Interception et traitement des eaux usées

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Groupe Géos	Contrôle qualité Traitement des eaux	1 182.52 \$	19614
Groupe Géos	Travaux généraux, bétonnage	2 408.73 \$	19634
Hudon Néron Brassard	Léger Brassard - achat terrain	20 000.00 \$	19628
Paul Pedneault	Paieement #7	166 010.08 \$	19621
Stantec	Surveillance de chantier	6 751.91 \$	19625
	Total	196 353.24 \$	

Je soussignée, Catherine Asselin, directrice générale/greffière-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Catherine Asselin
Directrice générale /greffière-trésorière

2023-89 AVIS DE MOTION – PROJET RÈGLEMENT 2023-05 CONCERNANT LE BRÛLAGE

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Monsieur Jean-Denis Martel qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2023 – 05 concernant le brûlage.

2023- 90 DÉPÔT PROJET RÈGLEMENT 2023-05 CONCERNANT LE BRÛLAGE

Il est, par la présente, déposé par Monsieur Jean-Denis Martel, le projet du règlement numéro 2023-05 intitulé Règlement concernant le brûlage qui sera adopté à une séance subséquente. Le projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville.

2023-91 RECOMMANDATION DE PAIEMENT STANTEC – DÉCOMPTE # 8 PAIEMENTS PPI

ATTENDU QUE les travaux sont débutés pour le projet d'interception et d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE la compagnie Paul Pedneault Inc. a déposé une demande de paiement à la firme Stantec;

ATTENDU QUE la firme Stantec a révisé la demande de paiement décompte # 8 et que celle-ci recommande le paiement;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité de conseiller :

QUE l'on procède au paiement du décompte # 8 de l'entreprise Paul Pedneault inc pour un montant de trois cent soixante et onze mille deux cent soixante-dix dollars et soixante-quatre sous (371 270.64 \$) incluant les taxes applicables.

QUE le paiement soit fait à même l'emprunt temporaire.

2023-92 DEMANDE PRÊT DE SALLE – ANN-FRÉDÉRIQUE FERLAND

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide de la part de Madame Ann-Frédérique Ferland;

ATTENDU QUE la demande consiste à un prêt de la salle communautaire afin d'y réaliser un souper-bénéfice pour son stage d'étude;

ATTENDU QUE Madame Ferland dépose sa demande en tant qu'individu et non d'organisme dans le but d'y faire des bénéfiques;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de prêt de la salle communautaire.

2023-93

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide de la part de l'organisme Mouvement Action Chômage;

ATTENDU QUE le conseil possède un budget restreint pour les aides financières;

ATTENDU QUE le conseil désire donner à des organismes de la municipalité;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'aide financière.

2023-94

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – TOURNOI DE GOLF CLASSIQUE WASKAHEGEN

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide de la part de la Corporation Waskahegen;

ATTENDU QUE le conseil possède un budget restreint pour les aides financières;

ATTENDU QUE le conseil désire donner à des organismes de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Annie Desbiens résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'aide financière.

2023-95

DEMANDE D'APPUI – SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'appui du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin que celui-ci adopte une résolution demandant une aide financière aux municipalités qui offrent un taux de taxation inférieur aux producteurs forestiers sous aménagement;

ATTENDU QUE les producteurs de bois sous aménagement ont déjà accès à de l'aide financière;

ATTENDU QUE le principal revenu d'une municipalité provient de la taxation;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'appui.

2023-96

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE LA CITÉ ÉTUDIANTE

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière de la Fondation de la Cité Étudiante;

ATTENDU QU'une grande partie des jeunes de la communauté sont à cette école et ainsi, pourrait bénéficier de l'aide de la Fondation;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Annie Desbiens résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir une aide financière de 50 \$ à la Fondation de la Cité Étudiante.

2023-97

DEMANDE DE DON – TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC-SAINT-JEAN

La conseillère Madame Claudia Desbiens déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, soit la présidente du conseil d'administration. La conseillère Madame Claudia Tremblay confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière de la Traversée Internationale du Lac-Saint-Jean;

ATTENDU QUE la municipalité contribue depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE dans les années précédentes, un montant de 225 \$ était donné en aide financière;

ATTENDU QUE le conseil désire donner à des organismes de la municipalité;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel résolu à l'unanimité des conseillers de réduire le montant cette année et de donner une aide financière de 150 \$ à la Traversée Internationale du Lac-Saint-Jean.

2023-98 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CORPS DES CADETS 752 DESBIENS MÉTABETCHOUAN

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide de la part du Corps des Cadets 752 Desbiens Métabetchouan;

ATTENDU QUE le conseil possède un budget restreint pour les aides financières;

ATTENDU QUE le conseil désire donner à des organismes de la municipalité;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'aide financière.

2023-99 INVITATION – SOIRÉE D'OUVERTURE -FESTIVAL DES CAMIONNEURS DE LA DORÉ

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide de la part du Festival des camionneurs de La Doré;

ATTENDU QUE le conseil possède un budget restreint pour les aides financières;

ATTENDU QUE le conseil désire donner à des organismes de la municipalité;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'aide financière.

2023-100 RETOUR SUR RÉOLUTION 2023-80 DEMANDE AJOUT DE BOLLARD – RUE DU COLLÈGE

ATTENDU QU'après vérification, un bollard ne pourrait être installé dans la rue du Collège, face aux bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE la vitesse dans le secteur reste une problématique;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'installation d'un dos d'âne.

2023-101 ACCEPTATION SOUMISSION SIGNALISATION INTER-LIGNE

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission présentée par Signalisation Inter-Lignes pour le marquage de la ligne jaune. Ces travaux sont évalués à sept mille cent cinquante dollars (7 150\$) plus les taxes applicables.

2023-102 ADDENDA – PROLONGATION DE FIN DE TRAVAUX – PROJET D'INTERCEPTION ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE dans l'entente de financement du PRIMEAU la municipalité a jusqu'au 30 juin 2023 pour réaliser le projet d'interception et d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE les travaux dans l'émissaire seront effectués à la fin de l'été 2023;

ATTENDU QUE à la suite des travaux dans l'émissaire, les tests de mises en fonction et les ajustements seront effectués;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de confier à la directrice générale le mandat de transmettre au ministre une demande de prolongation des travaux au 31 décembre 2023 sous forme d'addenda.

2023-103

MENTION DE FÉLICITATIONS – MAISON DE JEUNES

ATTENDU QUE la Maison de jeune a organisé la kermesse le 28 mai dernier;

ATTENDU QUE les jeux diversifiés ont su plaire à la population;

ATTENDU la popularité de l'événement d'année en année;

ATTENDU l'implication des jeunes dans le succès de l'événement;

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de donner une mention de félicitations à toute l'organisation de la Maison de jeunes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens viennent poser des questions.

2023-104

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 40.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale
/greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec